



Institut national des sciences mathématiques
et de leurs interactions (Insmi)

Campagne 2026 d'accueil de chercheuses et de chercheurs étrangers sur « postes rouges »

L'Institut national des sciences mathématiques et de leurs interactions du CNRS lance son appel 2026 pour l'accueil, au sein des Unités Mixtes de Recherche (UMR) et des Fédérations de Recherche (FR) relevant de l'Insmi de collègues étrangères et étrangers sur postes de moyenne durée dits "postes rouges". Ces séjours sont d'une durée de 2 à 3 mois et bénéficient de conditions privilégiées.

L'accueil concerne les collègues de tous les niveaux d'ancienneté (niveaux maîtresse et maître de conférences ou assimilés, professeure ou professeur des universités ou assimilés), **sur projet scientifique mentionnant un binôme membre de l'UMR ou de la FR d'accueil.**

Informations pour les candidates et candidats

Éligibilité : être en poste dans une institution à l'étranger. Tous les niveaux d'ancienneté sont possibles (équivalents CR/MCF ou DR/PR assistant, associé ou titulaire).

Durée : s'engager à faire un séjour d'une durée de 2 à 3 mois dans un laboratoire relevant de l'Insmi en France. Des périodes plus courtes ne peuvent pas être financées dans le cadre de ce programme.

Période : la campagne actuelle concerne des invitations qui se tiendront entre le 1^{er} février 2026 et le 30 novembre 2026.

Soutien financier : sont compris dans le soutien les frais de voyage, de visa, d'hébergement et de restauration pendant la durée du séjour. Les modalités plus précises sont à discuter avec la direction du laboratoire d'accueil.

Dossier de candidature (en français ou en anglais)

- Un CV (avec liste de publications sur les 5 dernières années)
- Un projet scientifique spécifique pour le séjour, mentionnant la/le binôme scientifique dans l'UMR ou la FR choisie
- Les dates provisoires du séjour entre le 1^{er} février 2026 et le 30 novembre 2026.
- Une lettre / copie du courriel d'invitation de la part de l'UMR ou de la FR identifiée comme structure CNRS d'accueil.

A qui envoyer le dossier ?

- à la direction de l'UMR ou de la FR qui remontera la proposition à l'Insmi
- à la direction de l'éventuel laboratoire international (IRL) ou réseau international (IRN), pour les chercheuses et chercheurs associés à un tel réseau ou laboratoire international

**Date limite des remontées des dossiers
des candidates et candidats aux UMR / FR / IRL / IRN :**

30 septembre 2025